

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3088

5 décembre 2013

### SOMMAIRE

AEIF LH Sub 08 S.à r.l. ....	148179	Eurofins Water Testing LUX .....	148181
Alarius s.à r.l. ....	148189	Eurolizenz International .....	148183
Applied Materials 2 LLC Luxembourg S.C.S. ....	148179	Gamma Luxembourg 2 S.à r.l. ....	148191
Auto Klass Concept .....	148180	Gay Time Ltd. ....	148184
BAC Films International S.A. ....	148200	Gemea S.A. ....	148184
C8 Land S.à r.l. ....	148180	Gesta Services et Office - Plus, Compact Data Systems .....	148187
Clanoma S.A. ....	148190	GLT Fiduciaire S.A. ....	148187
D.Code Luxembourg S. à r.l. ....	148180	GMT Fiduciaire S.A. ....	148184
De Feierläschler .....	148189	Goldman & Company S.A. ....	148184
Depalom S.A. ....	148190	GP Canada Operations Holding S.à r.l. ..	148187
Determination .....	148190	Grand Large Finance S.A. ....	148185
Determination .....	148189	Graziel S.A. ....	148187
Determination .....	148180	Great Star Financial Company SA .....	148186
Dream Bike Shop S.à r.l. ....	148186	GT Group S.A. ....	148188
Egamo S.A. ....	148185	GTS Fiduciaire S.à r.l. ....	148188
EIP Participation S2 S.à r.l. ....	148183	H 96 Holding S.A. ....	148188
Ejuli .....	148180	Ham Investment Corporation S.à r.l. ...	148187
Electro-Stemmann .....	148183	H.I.G. Luxembourg Holdings 37 S.à r.l. ..	148186
Elliott CAM (Luxembourg) S.à r.l. ....	148182	IMS Counsel S.A. ....	148178
Energy Machines S.A. ....	148183	Infra-Gest S.à r.l. ....	148185
Engcap Lux MCD 1, S.à r.l. ....	148182	Invex, S.à r.l. SPF .....	148188
Engcap Lux MCD 1, S.à r.l. ....	148182	IT Solutions (Europe) S.A. ....	148213
Engcap Lux MCD 2, S.à r.l. ....	148182	Kulturell-sportlicher Verein "BOSNA" Lu- xembourg .....	148179
Engcap Lux MCD 2, S.à r.l. ....	148181	M7 Group S.A. ....	148178
Engcap Lux QAIQ, S.à r.l. ....	148181	Pacific Mezz Investco S.à r.l. ....	148224
Engcap Lux QAIQ, S.à r.l. ....	148181	Relda S.à r.l. ....	148224
Etudes et Environnement S.à r.l. ....	148185	smarteHealth G.m.b.H. ....	148189
Euclid Opportunities SA .....	148181	Structura .....	148223
Euro Art Luxembourg Sàrl .....	148186	XL-arch S.A. ....	148178
Eurodns S.A. ....	148184	YoLBi S.à r.l. ....	148179
Eurofins Food Testing LUX Holding ....	148182		
Eurofins Industrial Testing LUX .....	148183		

**IMS Counsel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 165.509.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société anonyme IMS COUNSEL S.A. tenue en date du 11 septembre 2013 au siège social de ladite société qu'à l'unanimité:

- L'assemblée a décidé de révoquer Mr. Jean-Louis GUARNIERO avec effet immédiat de ses fonctions d'administrateur de la société IMS COUNSEL S.A.;

- En remplacement de l'administrateur révoqué, l'assemblée a décidé de nommer comme nouvel administrateur, Monsieur Patrice GILLES, directeur de sociétés, né le 25 février 1953 à N'Gaoundéré (Cameroun), demeurant professionnellement au 40, rue de la Vallée à L-2661 Luxembourg.

Le mandat de Mr. Patrice GILLES prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an deux mille dix-neuf.

Pour extrait sincère et conforme

Me Yusuf MEYNIUGLU

Avocat à la Cour

Référence de publication: 2013154498/19.

(130189063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

---

**M7 Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 148.073.

—  
*Extrait des minutes du 30 octobre 2013 portant sur les résolutions de l'actionnaire unique de la société anonyme M7 Group (la «Société»), concernant la nomination de Monsieur Marco Eric Visser en tant qu'administrateur, et l'acceptation de la démission de Monsieur Jonathan Joseph Florsheim de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur délégué.*

Texte original en langue anglaise:

Resolves herewith:

1. To appoint Mr. Marco Eric Visser, born on 28 October 1962 in Vlaardingen, The Netherlands, residing at Nachtegalenlaan 17, 2111 HE Aerdenhout, The Netherlands, as new director of the Company effective as of 1<sup>er</sup> November 2013 for a duration until the annual general meeting of 2019.

2. To accept the resignation of Mr. Jonathan Joseph Florsheim as director and as managing director of the Company effective as of 31 October 2013.

**Traduction française:**

Prend par la présente la résolution:

1. De nommer Mr. Marco Eric Visser, né le 28 octobre 1962 à Vlaardingen, Pays-Bas, domicilié à Nachtegalenlaan 17, 2111 HE Aerdenhout, Pays-Bas, en tant que nouvel administrateur de la Société à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2013 jusqu'à l'assemblée générale de 2019.

2. D'accepter la démission de Mr. Jonathan Joseph Florsheim en tant qu'administrateur et en tant qu'administrateur délégué de la Société à partir du 31 octobre 2013.

Référence de publication: 2013154501/24.

(130189012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

---

**XL-arch S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 12, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 75.863.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour XL-arch S.A.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013154476/11.

(130188775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

---

**Kulturell-sportlicher Verein "BOSNA" Luxembourg, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-3843 Schifflange, 23, rue de l'Industrie.  
R.C.S. Luxembourg F 968.

—  
STATUTS

**Art. 6.**

Sitz des Vereins ist folgende Adresse:

23, rue de l'Industrie - L-3843 SCHIFFLANGE

Référence de publication: 2013154491/11.

(130187134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2013.

---

**YoLBi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1947 Luxembourg, 12, rue Joseph Leydenbach.  
R.C.S. Luxembourg B 163.556.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154477/10.

(130189146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

---

**Applied Materials 2 LLC Luxembourg S.C.S., Société en Commandite simple.**

**Capital social: USD 200,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 171.275.

En date du 27 décembre 2012, les associés de la Société ont décidé de modifier les dates d'ouverture et de clôture des exercices sociaux de la Société respectivement aux 1<sup>er</sup> novembre et 31 octobre de chaque année.

Il en résulte que l'exercice social de la Société ayant commencé le 3 septembre 2012 a été clôturé le 31 octobre 2013.

L'article 17 des statuts est modifié en conséquence de sorte qu'il soit désormais lu comme suit:

" **Art. 17.** L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> novembre et se termine le 31 octobre de chaque année".

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 novembre 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013154492/15.

(130189024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

---

**AEIF LH Sub 08 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 145.003.

—  
CLÔTURE DE LIQUIDATION

*Extrait*

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2013, l'associé unique a décidé de clôturer la liquidation et a pris acte que la Société en liquidation a définitivement cessé d'exister.

L'associé unique décide que les livres et les documents sociaux de la Société seront conservés pour une durée d'au moins cinq ans au siège social de la société AEIF Luxembourg Holdings S.à r.l., domiciliée au 6 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg dès la date de publication de la clôture de la liquidation au Mémorial C du Registre de Commerce et des Sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 Novembre 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013154537/18.

(130189866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**C8 Land S.à r.l, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 128.270.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154642/10.

(130189369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**D.Code Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9638 Pommerloch, 5-7, Berlerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 99.367.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Fiduciaire WBM

*Experts comptables et fiscaux*

Signature

Référence de publication: 2013154643/13.

(130189229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Auto Klass Concept, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.

R.C.S. Luxembourg B 159.529.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n°67581 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154645/10.

(130189578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Determination, Société Anonyme.**

Siège social: L-8232 Mamer, 32, route de Holzem.

R.C.S. Luxembourg B 73.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 6 novembre 2013.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2013154658/12.

(130189517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Ejuli, Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 148.628.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154695/9.

(130189509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Eurofins Water Testing LUX, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 164.148.

—  
*Extrait de la résolution de l'associé unique en date du 23 octobre 2013*

L'associé unique décide de nommer aux fonctions de gérant, Monsieur David Besnault, demeurant à B-1950 Kraainem, 455, Chaussée de Malines, en remplacement de Monsieur Hugues Vaussy.

Le mandat du gérant ainsi nommé prendra effet au 1<sup>er</sup> novembre 2013, et ce, pour une durée illimitée.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2013154685/13.

(130189163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**Euclid Opportunities SA, Société Anonyme.**

**Capital social: GBP 30.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 158.786.

—  
Les Comptes Annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2013.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2013154682/11.

(130189268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**Engcap Lux QAIQ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 132.322.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154681/10.

(130189438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**Engcap Lux QAIQ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 132.322.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154680/10.

(130189437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**Engcap Lux MCD 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 128.087.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154679/10.

(130189358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**Engcap Lux MCD 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 128.087.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154678/10.

(130189357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Engcap Lux MCD 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 128.119.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154676/10.

(130189350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Engcap Lux MCD 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 128.119.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154677/10.

(130189351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Elliott CAM (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 150.197.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Elliott CAM (Luxembourg) S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013154675/11.

(130189208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Eurofins Food Testing LUX Holding, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 122.863.

*Extrait de la résolution de l'associé unique en date du 2 avril 2013*

L'associé unique décide de nommer aux fonctions de gérant, Monsieur Guillaume Latil, demeurant à B-1950 Kraainem, 455, Chaussée de Malines.

Le mandat du gérant ainsi nommé prendra effet au 1<sup>er</sup> avril 2013, et ce, pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2013154683/13.

(130189533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Eurofins Industrial Testing LUX, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 155.534.

—  
*Extrait de la résolution de l'associé unique en date du 23 octobre 2013*

L'associé unique décide de nommer aux fonctions de gérant, Monsieur David Besnault, demeurant à B-1950 Kraainem, 455, Chaussée de Malines, en remplacement de Monsieur Hugues Vaussy.

Le mandat du gérant ainsi nommé prendra effet au 1<sup>er</sup> novembre 2013, et ce, pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2013154684/13.

(130189165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**Eurolizenz International, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.400.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 158.395.

—  
Les Comptes Annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2013.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2013154686/11.

(130189299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**Electro-Stemmann, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8210 Mamer, 152, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 24.064.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154696/10.

(130189710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**Energy Machines S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R.C.S. Luxembourg B 151.077.

—  
L'adresse de Monsieur Jan Martin THORELL, administrateur, est désormais Gubbkärrsvägen 29L à S-168 40 Bromma  
Référence de publication: 2013154697/8.

(130189203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**EIP Participation S2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 8.622.800,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 81.995.

—  
La Société a pris acte du changement d'adresse de Jean-Louis Camuzat, administrateur de la Société, qui est désormais le 3A, rue d'Oudrenne, F-57970 Koenigsmacker, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EIP Participation S2 S.à r.l.*

Référence de publication: 2013154693/12.

(130189909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**Goldman & Company S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 98.435.

—  
RECTIFICATIF

Le bilan rectificatif au 31.12.2010 (rectificatif du dépôt du bilan 2010 déposé le 29.12.2011 no L110211317) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154748/12.

(130189288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**GMT Fiduciaire S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 163.101.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013154747/11.

(130189568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Gemea S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 113.202.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154740/10.

(130189887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Gay Time Ltd., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 23.480.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154739/10.

(130189885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Eurodns S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 2, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 89.978.

—  
*Extrait du PV de l'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2013**Cinquième résolution*

L'Assemblée décide à l'unanimité de reconduire le mandat de tous les administrateurs jusqu'au jour de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de la Société approuvant les comptes annuels relatifs à l'exercice 2018.

Référence de publication: 2013154700/11.

(130189148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Etudes et Environnement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1259 Senningerberg, 10, Breedewues.

R.C.S. Luxembourg B 99.615.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ordre  
PRODESSE Sàrl

Référence de publication: 2013154698/11.

(130189632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Egamo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 66.966.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 13 octobre 2012 au siège social de la société**Résolutions*

Le mandat des administrateurs de Messieurs Olivier Differdange, Detlef Xhonneux et Jean-Luc Monnaie est reconduit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2014.

Le mandat du commissaire aux comptes de la société Compagnie Européenne de Révision est reconduit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AFC Benelux Sàrl  
Signature

Référence de publication: 2013154691/16.

(130189563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Infra-Gest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4818 Rodange, 28, avenue du Dr Gaasch.

R.C.S. Luxembourg B 95.037.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154786/9.

(130189448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Grand Large Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 135.101.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 octobre 2013*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Cyrille Vallée, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et de Monsieur Gerard van Hunen, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 8 octobre 2013.

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Un mandataire

Référence de publication: 2013154750/18.

(130189903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Euro Art Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9415 Vianden, 1, rue de Huy.

R.C.S. Luxembourg B 104.629.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154699/10.

(130189622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Dream Bike Shop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3236 Bettembourg, 22, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 86.067.

## EXTRAIT

Il découle du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2013 les décisions suivantes:

- d'accepter, à compter du 30 septembre 2013, la cession de 76 parts sociales détenues par Monsieur WACK Laurent, demeurant 94, rue de la Vallée à L-3591 DUDELANGE, à Madame PURGATORIO-WACK Anna Maria, domiciliée 40, rue de la Résistance à L-3340 HUNCHERANGE, pour le prix convenu entre parties.

- d'accepter, à compter du 30 septembre 2013, la nomination de Monsieur WACK Laurent, prédit, en tant que gérant technique.

- d'accepter, à compter du 30 septembre 2013, la nomination de Madame PURGATORIO-WACK Anna Maria, précitée, en tant que gérante administrative.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 6 novembre 2013.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2013154669/18.

(130189432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Great Star Financial Company SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 81.365.

Der Jahresabschluss vom 01.01.2011 - 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154752/10.

(130189398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**H.I.G. Luxembourg Holdings 37 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 181.076.

En date du 28 octobre 2013, l'associé unique H.I.G. Europe Capital Partners, L.P., avec siège social au South Church Street, Uglan House, George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans, a cédé la totalité de ses 12.500 parts sociales à H.I.G. Growth Partners - CDI, LLC, avec siège social au Corporation Trust Center, 1209, Orange Street, 19801 Wilmington, New Castle, Delaware, Etats-Unis, qui les acquiert.

En conséquence, l'associé unique de la société est H.I.G. Growth Partners - CDI, LLC, précitée, avec 12.500 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Référence de publication: 2013154757/16.

(130189933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Gesta Services et Office - Plus, Compact Data Systems, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 53, Hauptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 19.991.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154744/10.

(130189464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**GLT Fiduciaire S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6492 Echternach, 2, rue Thoull.

R.C.S. Luxembourg B 122.426.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G.T. Experts Comptables Sàrl  
Luxembourg

Référence de publication: 2013154746/11.

(130189580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Graziel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 56.352.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Référence de publication: 2013154751/10.

(130189235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**GP Canada Operations Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 151.414.

Les comptes consolidés de la société CAPAG Foreign Holdings LP au 31 décembre 2012, reprenant les comptes annuels de GP Canada Operations Holding S.à r.l., ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154749/11.

(130189462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Ham Investment Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.320.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2013.

TMF Corporate Services S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2013154758/12.

(130189484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**GTS Fiduciaire S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 136.118.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G.T. Experts Comptables Sàrl  
Luxembourg

Référence de publication: 2013154754/11.

(130189596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**GT Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 174.822.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G.T. Experts Comptables Sàrl  
Luxembourg

Référence de publication: 2013154753/11.

(130189450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**H 96 Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 57.179.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 17 juin 2013*

*Résumé de l'extrait publié le 21.06.2013 sous le N° L130101017*

Monsieur Jean-Marc HEITZ est révoqué de sa fonction de commissaire aux comptes. Monsieur Robert REGGIORI, expert-comptable, né le 15.11.1966 à Metz (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé commissaire aux comptes pour une période de deux ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2015.

Pour extrait sincère et conforme  
H 96 HOLDING S.A.  
Jacopo ROSSI  
*Administrateur*

Référence de publication: 2013154756/18.

(130189581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**Invex, S.à r.l. SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 65.767.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Invex S.à r.l. SPF S.à r.l.  
Manacor (Luxembourg) S.A.  
*Gérant*

Référence de publication: 2013154778/14.

(130189473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**De Feierläscher, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3651 Kayl, 48, rue Joseph Müller.  
R.C.S. Luxembourg B 145.873.

Par la présente je soussigné Joël Simon, gérant de la société "De Feierläscher" déclare publier une mention suite à différentes cessions de parts.

La répartition des parts est dorénavant la suivante:

- SIMON Joël Marcel: 34 parts
- SICAJA Olivera: 33 parts
- KIEFFER Gregory: 33 parts

Joël SIMON  
Gérant

Référence de publication: 2013154495/15.

(130189307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

---

**Alarius s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 134.993.

**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugement du 24 octobre 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné la dissolution et la liquidation de la société

- ALARIUS Sàrl, dont le siège social à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, a été dénoncé en date du 25 août 2009.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Anita LECUIT, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Alain NORTH, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg avant le 14 novembre 2013.

Pour extrait conforme  
Alain NORTH  
Le liquidateur

Référence de publication: 2013154494/17.

(130189322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

---

**smarteHealth G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume.  
R.C.S. Luxembourg B 119.745.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154511/10.

(130189755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**Determination, Société Anonyme.**

Siège social: L-8232 Mamer, 32, route de Holzem.  
R.C.S. Luxembourg B 73.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Pour la société  
Un mandataire

Référence de publication: 2013154659/12.

(130189518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---

**Determination, Société Anonyme.**

Siège social: L-8232 Mamer, 32, route de Holzem.

R.C.S. Luxembourg B 73.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 6 novembre 2013.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2013154660/12.

(130189519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Depalom S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-2543 Luxembourg, 34-36, Dernier Sol.

R.C.S. Luxembourg B 132.178.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 28 octobre 2013*

L'Assemblée décide de reconduire le mandat d'administrateur de Monsieur Robert ZUPANOSKI, indépendant, né à Struga (Mazédonie) le 30 juillet 1968, demeurant professionnellement à L-2543 Luxembourg, 34-36, rue dernier sol.

L'Assemblée décide de reconduire le mandat de commissaire aux comptes de la société à responsabilité limitée Fiduciaire Intercommunautaire S.à r l, ayant son siège social à L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 67.480

Les mandats de l'administrateur unique et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour extrait sincère et conforme**DEPALOM S.A.**Un mandataire*

Référence de publication: 2013154655/19.

(130189740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Clanoma S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 160.157.

*Auszug der jährlichen Gesellschafterversammlung vom 6. November 2013*

Michael PROBST, Mitglied des Verwaltungsrates sowie gleichzeitig delegiertes Verwaltungsratsmitglied ist fortan geschäftsansässig in 17, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg.

Die Versammlung beschließt die Mandate der folgenden Verwaltungsratsmitglieder bis zur Generalversammlung zu verlängern, die im Jahre 2019 stattfinden wird:

- Herrn Michael PROBST, geprüfter Buchhalter, geboren am 29. Juni 1960 in Trier, geschäftsansässig in 17, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg;

- Herr Bob FABER, geprüfter Buchhalter, geboren am 15. Mai 1964 in Luxemburg, geschäftsansässig in 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;

- Herr Norbert MASSFELLER, Pensionär, geboren am 16. August 1946 in Trier, wohnhaft in Donauweg 14, D-50858 Köln-Junkersdorf.

Die Versammlung beschließt das Mandat des Prüfungsbeauftragten FIDEWA-CLAR S.A., geschäftsansässig in 2-4 rue du Château d'Eau, L-3364 Leudelange bis zur Gesellschafterversammlung zu verlängern, die im Jahre 2019 stattfinden wird.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Die Gesellschaft*

Référence de publication: 2013154600/23.

(130189503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**Gamma Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1478 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 181.017.

—  
STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the fourteenth day of October.

Before the undersigned, Maitre Marc Loesch, a notary resident in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

BlueGem Capital Partners LLP, a limited liability partnership incorporated under the laws of United Kingdom, having its registered office at 16 Berkeley Street, W1J 8DZ London, United Kingdom, registered with the Companies House under number 0C321570,

here represented by Ms Hana Balajkova, whose professional address is at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel,

by virtue of a power of attorney given under private seal on October 14, 2013.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Gamma Luxembourg 2 S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg-Findel (municipality of Niederanven) Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1.00) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. The transfer of shares to third parties by reason of death must be approved by shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

6.6. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.7. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.8. The Company may redeem its own shares, provided:

(i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or

(ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

**III. Management - Representation****Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

**Art. 9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholders

### Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

### Art. 12. Sole shareholder.

When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and

(iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

## V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

### Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

#### **Art. 14. Auditors.**

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

### **VII. General provisions**

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on

one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

*Transitional provision*

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31) of December 2014.

*Subscription and Payment*

BlueGem Capital Partners LLP, represented as stated above, subscribes for twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1.00) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

*Resolutions of the Shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as managers of the Company for an unlimited period:

- Mr Alexander James Bermingham, born on 19 December 1972 in Sheffield, United Kingdom, with professional address at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mrs Anke Jager, born on 22 April 1968 in Salzgitter, Germany, with professional address at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the proxyholder of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Luxembourg-Findel, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le quatorzième jour du mois d'octobre,

Par devant le soussigné Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

BlueGem Capital Partners LLP, a limited liability partnership constituée selon les lois de Grande-Bretagne, dont le siège social est établi au 16 Berkeley Street, W1J 8DZ, Londres, Grande-Bretagne, immatriculée au Companies House sous le numéro 0C321570,

ici représentée par Mme Hana Balajkova, avec adresse professionnelle au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 14 octobre 20113.

Après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, la procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

**I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Gamma Luxembourg 2 S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Findel (commune de Niederanven) Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

6.6. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.7. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.8. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

#### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à la condition qu'un ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B votent en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

#### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

**Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### IV. Associés

#### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

##### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, (associé ou non), afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

**Art. 12. Associé unique.** Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

### Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

### Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## **VII. Dispositions générales**

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le trente-et-un (31) décembre 2014.

### *Souscription et Libération*

BlueGem Capital Partners LLP, représenté comme indiqué ci-dessus, souscrit à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société et la preuve de ce montant a été fournie au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200).

### *Résolutions des associés*

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée illimitée:

- M. Alexander James Bermingham, né le 19 décembre 1972 à Sheffield, Grande-Bretagne, de résidence professionnelle au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Mme Anke Jager, née le 22 avril 1968 à Salzgitter, Allemagne, de résidence professionnelle au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg.

2. le siège social de la Société est situé au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête du mandataire de la partie comparante que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Findel, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le mandataire de la partie comparante le signe avec le notaire.

Signé: H. Balajkova, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 18 octobre 2013. REM/2013/1831. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): signé L. SCHLINK.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 21 octobre 2013.

Référence de publication: 2013147355/505.

(130180132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2013.

#### **BAC Films International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 181.069.

#### — STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the ninth of October.

Before the undersigned, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### THERE APPEARED:

1. TGW S.A., a public limited liability company ("société anonyme" or ("S.A.")), having its registered office at 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg Grand Duchy of Luxembourg, duly represented by Mr David GRUMBACH,

here represented by Dr Pierre Alexandre DELAGARDELLE, professionally residing in 23, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

which initialed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

2. ECVV Business Solutions S.à r.L., having its registered office at 16, allée Marconi, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, duly represented by Mr Eric CHINCHON,

here represented by Dr Pierre Alexandre DELAGARDELLE, professionally residing in 23, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

which initialed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

3. Finex SICAV SIF S.A., having its registered office at 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, duly represented by Mr Tom Bernardy and Mr Gerry Salucci,

here represented by Dr Pierre Alexandre DELAGARDELLE, professionally residing in 23, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

which initialed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

4. NB S.à r.l., having its registered office at 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, duly represented by Mr Nicolaus BOCKLANDT

here represented by Dr Pierre Alexandre DELAGARDELLE, professionally residing in 23, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

which initialed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the above stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a public limited liability company ("société anonyme" or ("S.A.")), the articles of incorporation (the "Articles of Incorporation" or "Articles") of which shall be read as follows:

## Chapter I. Form and Denomination - Registered office - Duration - Object - Capital

### Art. 1. Form and Denomination.

1.1 There is hereby established a public limited liability company ("société anonyme" or ("S.A.)) (the "Company") which will be governed by the laws of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law of 1915"), as well as by the present articles of incorporation (the "Articles").

1.2 The Company will exist under the corporate name of "BAC Films International S.A."

1.3 The Company may have only one shareholder (the "Sole Shareholder") or more shareholders (the "Shareholders").

1.4 The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the (Sole) Shareholder(s).

### Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the "Board of Directors" or the "Board") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

### Art. 3. Duration.

3.1 The Company is established for an unlimited period of time.

3.2 The Company may be dissolved, at any time, by resolution of any regularly constituted general meeting of the Shareholder(s) (the "General Meeting"), adopted in the manner required for amendments of the Articles.

### Art. 4. Corporate object.

4.1 The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of interests in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those interests.

4.2 The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them.

4.3 The Company may own, develop and manage a portfolio of intellectual property rights, as well as to acquire, develop and dispose of copyrights, patents, trademarks and any other intellectual property rights, and manage those rights by sale, assignment, exchange and any other means. The Company may receive or grant licenses on intellectual property rights.

4.4 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

4.5 The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

4.6 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

#### **Art. 5. Share capital.**

5.1 The subscribed share capital is set at one hundred thousand Euro (EUR 100.000.-) consisting of one thousand (1,000) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, divided into eight hundred (800) ordinary shares and two hundred (200) preference shares.

5.2 The authorized share capital of the Company is set at three million Euro (EUR 3.000.000.-), divided into thirty thousand (30.000) Shares, each with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-).

5.3 The Board of Directors is authorised, during a five (5) year period starting on the date of publication of these Articles in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations to increase the share capital from time to time, in whole or in part, by the issue of further authorized Shares in one or several Classes of Shares.

5.4 Up to the limits of the authorised share capital, the Board of Directors may in its discretion determine the time and the number of the authorised Shares to be issued, the amount of any issue premium, whether and to what extent the new authorised Shares are to be paid up in cash or kind.

5.5 The Board of Directors is authorised to issue further authorised Shares of the Company within the above authorisation without the existing Shareholders having any preferential subscription rights. The Board of Directors may delegate to any duly authorised officer of the Company or to any other duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for authorised Shares representing part or all of such increases of capital.

5.6 Whenever an increase of issued capital is carried out in accordance with this Article, the Board of Directors shall take steps to amend this Article 5 in order to record the change in the subscribed share capital and authorised Share Capital and the Board of Directors is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the Law of 1915.

### **Chapter II. Shares - Redemptions**

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 The Shares of the Company may be issued in registered form and/or in bearer form at the opinion of the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, at the opinion of the Shareholders, subject to the restrictions foreseen by the Law of 1915. In case of registered Shares, the Shares shall be registered in the register of Shareholders (the "Register") which shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Board, and such Register shall contain the name of each owner of registered Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company, the number of registered Shares held by him, the class to which they belong (if any) and the amount paid up on each Share.

6.2 Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law of 1915 and the present Articles of Incorporation.

#### **Art. 7. Early redemption.**

7.1 The Company may redeem one or several class of Shares (it being understood that the Company can only redeem a class of Shares in its entirety and not in part) at any time by serving notice to the holders of the relevant Shares specifying the number of Shares to be redeemed and a date between 14 and 28 days later on which the redemption is to take place.

7.2 On a redemption date, all remaining existing profits of the Company available for distribution in accordance with the 1915 Law at the time of the said redemption (the "Redemption Price"), shall be distributed on a prorata basis to the holders of the redeemed Class of Shares.

7.3 For the purpose of calculating the Redemption Price, "all the remaining profits", shall mean all the remaining profits as shown by the profit and loss account or interim profits and loss account drawn up and approved by the Board of Directors of the Company for the relevant financial year after provision for payment of any accrued and/or unpaid preferred dividend calculated to the date of redemption and after allocation of profits to any other reserves that may be required by the Law of 1915 and these Articles.

7.4 On the redemption date, the Redemption Price shall become a debt due and payable by the Company to the holders of the redeemed Class of Shares.

7.5 The redeemed Class of Shares shall be cancelled and the share capital of the Company shall be decreased accordingly.

### **Chapter III. General meetings of Shareholders**

#### **Art. 8. Meetings of the shareholders of the Company.**

8.1 In the case of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

8.2 In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted General Meeting shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

8.3 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the first Wednesday of the month of May in every year at 3 p.m.. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

8.4 Other meetings of the shareholders of the Company or class meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

8.5 Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby:

- the shareholders attending the meeting can be identified;
- all persons participating in the meeting can hear and speak to each other;
- the transmission of the meeting is performed on an on-going basis; and
- the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

#### **Art. 9. Notice, Quorum, Powers of attorney and Convening notices.**

9.1 The notice periods provided for by the Law of 1915 shall govern the convening notices, unless otherwise provided herein.

9.2 Each share is entitled to one vote.

9.3 Any meeting of the Shareholders (ordinary and extraordinary) will validly deliberate only if at least fifty percent (50%) of the capital is present or represented. In the case of an extraordinary meeting of the Shareholders amending the Articles, such quorum is applicable for the first meeting. In case of a second meeting no quorum requirements are applicable.

9.4 Any resolution at any duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of the present or represented and voting Shareholders, it being understood that, save where they have voting right, no account shall be taken of the Preference Shares in determining the conditions as to quorum and majority at general meetings.

9.5 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax or e-mail.

9.6 If all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

9.7 The Company may also issue non-voting shares in the Company's share capital carrying a preferred dividend entitlement right in which case the following provisions shall apply (the "Preference Share(s)"). Preference Shares are non-voting shares but shall be entitled to vote in the following situations:

a. in the following matters as defined in article 46 (1) of the Law of 1915:

- the issue of new Shares carrying preferential rights;
- the determination of the preferential cumulative dividend attaching to the non-voting Shares;
- the reduction of the capital of the Company;
- any change to the Company's corporate object;
- the issue of convertible bonds;
- the dissolution of the Company before its term;
- the transformation of the Company into a Company of another legal form.

b. According to article 46 (2) of the Law of 1915, Preference Shares shall have the same voting right as the holders of Ordinary Shares at all meetings if, despite the existence of profits available for that purpose, the preferential cumulative dividends have not been paid in their entirety for any reason whatsoever for a period of two successive financial years and until such time as all cumulative dividends shall have been received in full.

The Preference Shares retain these rights until all such dividends have been paid.

c. According to article 44 of the Law of 1915, Preference Shares shall also be given the right to vote on all matters:

- if the issued Preference Shares should have come to represent more than 50% of the total issued share capital;
- if the right to a preferential and cumulative dividend as provided for in article 44 (1) 2) of the Law of 1915, should no longer be granted or removed;
- if the preferential right on liquidation as provided for in article 44 of the Law of 1915, should not be granted or removed.

The Preference Shares will retain their voting right until and as long as any of these three conditions prevail.

## Chapter IV. Administration - Supervision

### Art. 10. Management.

10.1 The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three (3) members comprising at least one category A Director and (at least) one category B Director. The Directors need not to be shareholder(s) of the Company. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

10.2 The Directors shall be elected by the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders by the General Meeting, for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The director(s) shall be eligible for reappointment.

10.3 In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the General Meeting may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

### Art. 11. Meetings of the Board.

11.1 In case of plurality of directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

11.2 The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two directors or by any person delegated to this effect by the directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

11.3 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax, or e-mail another director as his proxy.

11.4 The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of directors, comprising at least one category A Director and (at least) one Category B Director, is present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

11.5 Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall have a casting vote.

11.6 Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

11.7 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

11.8 This article does not apply in the case that the Company is managed by a sole director ("Sole Director").

### Art. 12. Powers of the Board.

12.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest within the Company's object.

12.2 All powers not expressly reserved by the Law of 1915 or by the Articles of Incorporation to the General Meeting fall within the competence of the Board of Directors.

### Art. 13. Delegation of powers.

13.1 The board of directors of the Company may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose to one or several physical persons or corporate entities, which need not be members of the Board of Directors, who shall have the powers determined by the Board of Directors.

13.2 It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 14. Binding signatures.**

14.1 Towards third parties, the Company shall be validly bound by the joint signature of any two Directors comprising at least the signature of one Category A Director and one Category B Director or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Board of Directors.

**Art. 15. Conflict of interests.**

15.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

**Art. 16. Statutory Auditor(s).**

16.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) ("commissaire(s) aux comptes" ("CAC"), or, where requested by the Law of 1915, an independent external auditor (réviseur d'entreprises). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six (6) years and shall be re-eligible.

16.2 The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.

### Chapter V. Accounting year

**Art. 17. Accounting year.** The accounting year of the Company shall begin on the January 1<sup>st</sup>, of each year and shall terminate on December 31<sup>st</sup> of the same year.

### Chapter VI. Allocation of profits

**Art. 18. Allocation of profits.**

18.1 Every year at least five per cent (5%) of the net profits will be allocated to the legal reserve account. This allocation will be no longer necessary when and as long as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued share capital of the Company.

18.2 Subject to the paragraph above, the General Meeting of Shareholders determines the appropriation and distribution of net profits it being understood that the holders of Preference Shares are entitled to a cumulative annual dividend.

18.3 In case there is unpaid dividend on the Preference Shares, no dividend can be paid on Ordinary Shares.

18.4 In the event of partly paid Shares, dividends will be payable in proportion to the paid-in amount of such Shares.

18.5 The Board of Directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by the Law of 1915.

### Chapter VII. Liquidation

**Art. 19. Dissolution and Liquidation.** The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

### Chapter VIII. Amendments of the articles of incorporation

**Art. 20. Amendments.** These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Law of 1915.

### Chapter IV. Applicable law

**Art. 21. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law of 1915 for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provisions*

- 1) The first business year begins on this day and ends on the 31st December 2013.
- 2) The first annual General Meeting will be held in 2014

#### *Subscription*

The Articles of the Company having thus been established, the above-named parties subscribed for the shares as follows:

ordinary Shares

TGW S.A. ....	460 shares
ECVV Business Solutions S.a r.l. ....	240 Shares
NB S.a r.l. ....	100 Shares
Preference Shares	
Finex SICAV SIF S.A. ....	200 Shares

All these shares so subscribed are paid up to an amount of one thousand Euro (EUR 100,000.-) representing 100% of the total subscription price of the shares in accordance with the provisions of article 26 (1) 4) of the Law of 1915.

Evidence of the Contribution in Cash to the Company was shown to the undersigned notary.

#### Costs

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at one thousand three hundred Euro (EUR 1,300.-).

#### First resolutions of the shareholders

The above named parties, representing the entire subscribed capital of the Company and considering the meeting duly convened, immediately after the incorporation of the Company proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, the shareholders passed the following resolutions:

1) The number of directors is fixed at three (4) and the number of the statutory auditors ("commissaire(s) aux comptes") ("CAC") at one (1).

2) The following person(s) are appointed as Category A Director(s):

- Mr David Grumbach, professionally residing in Filmland, 25, zone industrielle L-8287 Kehlen, Grand Duchy of Luxembourg;

2) The following person(s) are appointed as Category B Director(s):

- Mr Eric Chinchon, professionally residing in in 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

- Mr Claude Waringo, professionally residing in 238c, Rue de Luxembourg L-8077 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg.

- Mr Nicolaus Bockandt, professionally residing in 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3) Has been appointed statutory auditor ("commissaire(s) aux comptes"):

- Artemis Audit and Advisory S.à r.l., R.C. S Luxembourg B Number 166.716. with registered address at 25 A, boulevard Royal L-2449 Luxembourg Grand Duchy of Luxembourg.

4) the terms of office of the members of the Board of Directors and of the statutory auditor will expire at the annual General Meeting of the Company of the year 2017; and

5) the address of the registered office of the Company is at, 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version and that in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le neuf octobre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire résident à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

#### ONT COMPARU:

1. TGW S.A., une société anonyme" ou "S.A.", ayant son siège social au 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg Grand Duché de Luxembourg, dument représenté par M David GRUMBACH,

ici représentée par Dr Pierre Alexandre DELAGARDELLE, résidant professionnellement au 23, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

laquelle, paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui;

2. ECW Business Solutions S.à r.l., ayant son siege social au 16, allée Marconi, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dument représenté par M Eric CHINCHON,

ici représentée par Dr Pierre Alexandre DELAGARDELLE, résidant professionnellement au 23, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

laquelle, paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui;

3. Finex SICAV SIF S.A., ayant son siège social au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dument représenté par Monsieur Tom Bernardy et Monsieur Gerry Salucci,

ici représentée par Dr Pierre Alexandre DELAGARDELLE, résidant professionnellement au 23, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

laquelle, paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui;

4. NB S.à r.l., having its registered office at 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dument représenté par M Nicolaus BOCKLANDT,

ici représentée par Dr Pierre Alexandre DELAGARDELLE, résidant professionnellement au 23, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

laquelle, paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui;

Lesquelles parties comparantes, ès-qualités qu'elles agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme («S.A.») qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts («Statuts») comme suit:

### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

#### **Art. 1<sup>er</sup> . Forme et Dénomination.**

1.1 Il est formé une société anonyme (la "Société" ou "S.A."), qui sera régie par les lois du Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée te temps à autre (la "Loi de 1915") et par les présents statuts (les "Statuts").

1.2 La Société existe sous la dénomination de "BAC Films International S.A."

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'"Actionnaire Unique") ou plusieurs actionnaires (les "Actionnaires").

1.4 La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

#### **Art. 2. Siège Social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration" ou le "Conseil") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

#### **Art. 3. Durée de la Société.**

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'assemblée générale de(s) l'Actionnaire(s) Unique ("l'Assemblée Générale") régulièrement constituée de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

#### **Art. 4. Objet Social.**

4.1 L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des droits intellectuels, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer.

4.3 Pour ce faire, la Société pourra gérer un portefeuille de droits de propriété intellectuelle, ainsi qu'acquérir, développer et céder des droits d'auteur, brevets, marques ainsi que toute autre droit de propriété intellectuelle. Elle pourra gérer ces droits en les vendant, les assignant ou en les échangeant. La Société pourra en outre recevoir ou octroyer des licences sur les droits de propriété intellectuelle.

4.4 La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

4.5 La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y inclus, mais non limité à la gestion et le développement de ses sociétés et leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

4.6 La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

#### **Art. 5. Capital Social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à cent mille euros (EUR 100.000.-) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-) chacune, divisées en huit cents (800) actions ordinaires et deux cents (200) actions préférentielles.

5.2 Le capital social autorisé de la Société est fixé à trois millions d'Euros (EUR 3.000.000.-), représenté par trente mille (30.000) Actions chacune d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100.-).

5.3 Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq (5) années à compter de la date de publication des présents Statuts dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations à augmenter le capital social souscrit de temps à autre en tout ou en partie par l'émission de nouvelles actions dans une ou plusieurs Classes d'Actions.

5.4 Le Conseil d'Administration peut à sa discrétion, dans les limites du Capital Social autorisé, déterminer le moment et le nombre d'Actions autorisées devant être émises, le montant de toute prime d'émission, si et dans quelle mesure les nouvelles Actions autorisées devront être libérées en numéraire ou en nature.

5.5 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre de nouvelles Actions autorisées de la Société dans les limites de l'autorisation ci-dessus, les Actionnaires existants n'ayant pas de droits de souscription préférentiels. Le Conseil d'Administration peut déléguer à tout fondé de pouvoir de la Société dûment habilité ou à toute autre personne dûment habilitée la tâche d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements pour les Actions autorisées représentant une partie ou l'intégralité de ces augmentations de capital.

5.6 Lorsqu'une augmentation du capital émis a lieu conformément au présent Article, le Conseil d'administration doit faire le nécessaire pour modifier le présent Article 5 en vue de prendre acte du changement du Capital Souscrit et du Capital autorisé et le Conseil d'Administration est autorisé à prendre toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de cette modification conformément à la Loi de 1915.

### **Actions**

#### **Art. 6. Actions.**

6.1 La Société émettra des Actions nominatives et/ou au porteur, à la discrétion de l'Actionnaire Unique, ou, en cas de pluralité d'actionnaires, à la discrétion des Actionnaires, conformément aux dispositions de la Loi de 1915. En cas d'Actions nominatives, les Actions seront inscrites dans le registre des Actionnaires (le "Registre") qui sera conservé par la Société ou par une ou plusieurs personnes indiquées à cet effet par le Conseil d'Administration, et ce Registre contiendra le nom de chaque propriétaire des Actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu comme indiqué à la Société, le nombre d'Actions nominatives détenues par lui et le montant payé pour chaque Action.

6.2 Envers la Société, les Actions sont indivisibles, puisque seulement un propriétaire est admis par Action. Les copropriétaires doivent nommer une personne unique en tant que leur représentant envers la Société.

6.3 La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi de 1915, racheter ses propres actions.

#### **Art. 7. Rachat Présumé.**

7.1 La Société pourra racheter une ou plusieurs Classes d'Actions (étant entendu que la Société pourra seulement racheter toute une Classe d'Actions et non seulement une partie d'une Classe) à un moment quelconque en donnant notification aux détenteurs de la Classe d'Actions concernée en précisant le nombre des Actions à racheter et une date se situant entre 14 et 28 jours après, à laquelle le rachat aura lieu.

7.2 Lors de la date de rachat, tous les bénéfices existants restants de la Société disponible pour la distribution conformément aux dispositions de la Loi de 1915 lors dudit rachat (le «Prix de Rachat»), seront distribués au prorata aux détenteurs des Classes d'Actions rachetées.

7.3 Aux fins de pouvoir calculer le Prix de Rachat, «tous les profits restants» désignera tous les profits restants tels qu'ils résultent du compte de profits et pertes annuel ou du compte de profit et de perte intérimaire établi et approuvé par le Conseil d'Administration pour l'année financière concernée après provision pour paiement de tout dividende accru et/ou de tout dividende préférentiel impayé calculé au jour du rachat et après allocation des profits à des réserves quelconques qui pourrait être requise par la Loi de 1915 et les présents Statuts.

7.4 Au jour du rachat, le Prix de Rachat deviendra une dette due et payable par la Société aux détenteurs de des Classes d'Actions rachetées.

7.5 La Classe d'Actions rachetée sera annulée et le capital social de la Société sera diminué autant.

### **Assemblée générale des actionnaires**

#### **Art. 8. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.**

8.1 Dans l'hypothèse d'un Actionnaire Unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

8.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute Assemblée Générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

8.3 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le premier mercredi du mois de (mai) à (15h). Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

8.4 Les autres Assemblées Générales ou de classes d'actions pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

8.5 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel:

- les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés,
- toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants,
- la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct; et
- les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivalra à une participation en personne à une telle réunion.

#### **Art. 9. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation.**

9.1 Les délais de convocation requis par la Loi de 1915 sont applicables aux avis de convocation, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les présents Statuts.

9.2 Chaque action donne droit à une voix.

9.3 Toute Assemblée Générale (ordinaire ou extraordinaire) délibérera valablement seulement si au moins cinquante pourcent (50%) du capital est présent ou représenté. En cas d'Assemblée Générale Extraordinaire modifiant les statuts, le même quorum est applicable lors de la première assemblée. En case de seconde assemblée, aucune condition de quorum n'est applicable.

9.4 Toutes les décisions à chaque Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants, étant entendu que les Actions Préférentielles ne seront pas prises en compte pour la détermination du quorum et de la majorité aux assemblées générales, sauf le cas où les Actionnaires disposent d'un droit de vote.

9.5 Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie ou par courriel, une autre personne comme mandataire.

9.6 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

9.7 La Société peut également émettre des actions sans droit de vote dans le capital social de la Société assorties d'un droit au paiement d'un dividende préférentiel (les «Actions Préférentielles») auquel cas, les stipulations suivantes s'appliquent. Les Actions Préférentielles ne donnent pas droit à un vote, sauf dans les cas suivants:

a. Dans les cas suivants tels que déterminés par la Loi de 1915:

- l'émission de nouvelles Actions jouissant de droits privilégiés;
- la fixation du dividende privilégié récupérable attaché aux Actions sans droit de vote;
- la réduction du capital social de la Société;
- la modification de l'objet social de la Société;
- l'émission d'obligations convertibles;
- la dissolution anticipée de la Société;

- la transformation de la Société en une Société d'une autre forme juridique.

b. Conformément à l'article 46 (2) de la Loi de 1915, les porteurs d'Actions Préférentielles exercent les mêmes droits que les porteurs d'Actions Ordinaires dans toute assemblée, lorsque, malgré l'existence de bénéfice disponible à cet effet, les dividendes privilégiés et récupérables n'ont pas été entièrement mis en paiement, pour quelque cause que ce soit, pendant deux exercices successifs et cela jusqu'au moment où les dividendes auront été intégralement récupérés.

Les Actions Préférentielles retiennent ces droits jusqu'à ce que tous les dividendes ont été payés.

c. Conformément à l'article 44 de la Loi de 1915, les Actions Préférentielles auront le droit de voter sur toute question:

- lorsque les Actions Préférentielles émises représentent plus de 50% du capital social total émis;

- lorsque le droit à un dividende privilégié et récupérable tel que prévu à l'article 44 (1) 2) de la Loi de 1915, ne sera plus octroyé ou supprimé;

- lorsque le droit privilégié au remboursement de l'apport tel que prévu à l'article 44 de la Loi de 1915, ne sera plus octroyé ou supprimé.

Les Actions Préférentielles retiennent leurs droits de vote jusqu'à ce que et aussi longtemps que les conditions ci-dessus prévaudront.

## **Administration de la société et Surveillance**

### **Art. 10. Administration de la Société.**

10.1 La Société est gérée par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres comprenant un ou plusieurs administrateurs de catégorie A et un ou plusieurs administrateurs de catégorie B. Les administrateurs n'ont pas besoin d'être Actionnaires de la Société. Cependant, dans le cas où la Société est incorporée par un Actionnaire Unique ou qu'il est reconnu dans une assemblée générale d'actionnaires qu'il ne reste plus qu'un Actionnaire, la composition du Conseil d'Administration peut être limitée à un membre seulement jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivante reconnaissant qu'il y a plus qu'un actionnaire dans la Société.

10.2 Les administrateurs sont élus par l'Associé Unique, ou en case de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant (s) peut/peuvent être réélu(s).

10.3 Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

### **Art. 11. Réunion du Conseil d'Administration.**

11.1 En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

11.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

11.3 Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire.

11.4 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs, comprenant au moins un directeur de catégorie A et un directeur de catégorie B sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

11.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

11.6 Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

11.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

11.8 Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un administrateur unique («Administrateur Unique»).

#### **Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration.**

12.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société et conformément à son objet social.

12.2 Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi de 1915 ou les présents statuts à l'Assemblée Générale, tombent sous la compétence du Conseil d'Administration.

#### **Art. 13. Délégation de pouvoirs.**

13.1 Le Conseil d'administration de la Société peut déléguer ses pouvoirs pour exécuter la gestion quotidienne et les affaires de la Société et pour effectuer des actes en corrélation avec la politique d'entreprise et l'objet de la Société à une ou plusieurs personnes physique ou des entités d'entreprise, qui n'ont pas besoin d'être les membres du Conseil d'administration, et dont les pouvoirs seront déterminés par le Conseil d'Administration.

13.2 Il peut aussi remettre la gestion de toutes les affaires de la Société ou d'une branche spéciale à un ou plusieurs administrateurs et donner des pouvoirs spéciaux pour des questions déterminées à un ou plusieurs mandataires, choisis ou non parmi ses propres membres, actionnaires ou non.

#### **Art. 14. Signatures autorisées.**

14.1 Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Conseil d'Administration.

#### **Art. 15. Conflit d'intérêts.**

15.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

#### **Art. 16. Commissaire(s).**

16.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes ("CAC") ou, dans les cas prévus par la Loi sur les Sociétés, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période n'excédant pas six (6) ans et il est rééligible.

16.2 Le commissaire est nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

### **Année sociale**

#### **Art. 17. Exercice social.**

17.1 L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

### **Affectation des bénéfices**

#### **Art. 18. Affectation des Bénéfices.**

18.1 Chaque année cinq pour cent (5%) au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

18.2 Sous réserve du paragraphe ci-dessus, l'Assemblée Générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets, étant entendu que les porteurs d'Actions Préférentielles ont droit à un dividende annuel récupérable par action.

18.3 Au cas où il y a un dividende non payé sur les Actions Préférentielles, aucun dividende sur Actions Ordinaires ne pourra être payé.

18.4 Lorsqu'il y a des Actions partiellement libérées, les dividendes seront payables proportionnellement au montant de ces Actions qui a déjà été libéré.

18.5 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la Loi de 1915.

## Dissolution et Liquidation

### Art. 19. Dissolution et Liquidation.

19.1 La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des

Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

### Modification des statuts

#### Art. 20. Modifications statutaires.

20.1 Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi sur les Sociétés.

#### Art. 21. Droit applicable.

21.1 Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi sur les Sociétés.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2013.
- 2) La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2014.

#### *Souscription et Libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les actionnaires préqualifiés, représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent souscrire les actions de la Société comme suit:

##### Actions ordinaires

TGW S.A. ....	460 actions
ECVV Business Solutions S.a r.l. ....	240 actions
NB S.a r.l. ....	100 actions

##### Actions Préférentielles

Finex SICAV SIF S.A. ....	200 actions
---------------------------	-------------

Toutes ces actions sont libérées par les actionnaires sus-mentionnés à hauteur de 100% (cent pour cent) par paiement en numéraire, de sorte que le montant de cent mille euros (EUR 100.000.-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est estimé approximativement à la somme de mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

#### *Premières résolutions des associés*

Les Actionnaires, préqualifiés, représentés comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit, prennent les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des membres du Conseil d'administration est fixé à trois (4) et le nombre des commissaires aux comptes ("CAC") à un (1).
- 2) La personne suivante est nommée administrateurs de catégorie A:
  - Monsieur David Grumbach, résidant professionnellement au 25, zone industrielle, Filmland, L-8287 Kehlen, Grand Duché de Luxembourg,
- 3) Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de catégorie B:
  - Monsieur Eric Chinchon, résidant professionnellement au 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;
  - Monsieur Claude Waringo, résidant professionnellement au 238c, Rue de Luxembourg L-8077 Bertrange, Grand Duché of Luxembourg;
  - Monsieur Nicolaus Bockandt, résidant professionnellement au 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 4) a été désigné comme commissaire aux comptes:
  - Artemis Audit and Advisory S.à r.l., R.C.S Luxembourg B Numéro 166.716, dont le siege sociéal est situé au 25 A, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg

4) le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de la Société en 2017; et

5) le siège social de la société est fixé au 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258, Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête du comparant, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. A. Delagardelle et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 octobre 2013. Relation: LAC/2013/47019. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 23 octobre 2013.

Référence de publication: 2013147857/704.

(130181309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2013.

### **IT Solutions (Europe) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 180.988.

#### STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the seventh day of October.

Before Us, Maître Emile SCHLESSER, notary residing in L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

There appeared:

1.- "ACTE CO. Limited", a company incorporated under the Laws of the British Virgin Islands, with registered offices in Tortola (British Virgin Islands), Road Town,

represented here by Ms Christine PICCO, private employee, residing professionally in L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch,

by virtue of a general proxy given on 8 February 2006,

2.- "BIND CO. Limited", a company incorporated under the Laws of the British Virgin Islands, with registered offices in Tortola (British Virgin Islands), Road Town,

represented here by Ms Christine PICCO, previously named,

by virtue of a general proxy given on 8 February 2006.

Copies of the proxies, initialled "ne varietur", will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Said appearing parties have established as follows the Articles of Incorporation of a company to be organized between themselves:

#### **Chapter I. - Form, corporate name, registered office, object, duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established a public limited liability company ("société anonyme") (hereafter the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (hereafter the "Law") and by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

The Company is initially composed of one single Shareholder subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several Shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

The Company will exist under the name of "IT Solutions (Europe) S.A."

**Art. 2. Registered office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by means of a resolution of the sole Director or in case of plurality of directors, the Board of Directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the sole Director or in case of plurality of directors, the Board of Directors, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the sole Director or, in case of plurality of Directors, by the Board of Directors or by one of the bodies or persons entrusted by the sole Director or in case of plurality of directors, by the Board of Directors, with the daily management of the Company.

**Art. 3. Object.** The object of the Corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form or other, in either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The Corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The Corporation may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The Corporation may grant loans to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The Corporation may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immoveable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.

**Art. 4. Duration.** The corporation is formed for an undetermined duration.

The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by a resolution of the General Meeting of the Shareholders, adopted in the manner required for amendment of these Articles.

## Chapter II. - Capital, Shares

**Art. 5. Share capital.** The Company has a share capital of thirty one thousand euro (EUR 31,000.00), divided into three hundred ten (310) shares with a par value of one hundred euro (EUR 100,00) each, entirely paid in.

The share capital of the Company may at any time be increased or reduced by a resolution of the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the General Meeting of Shareholders, adopted in the manner required for amendment of these Articles.

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by Law, redeem its own shares.

**Art. 6. Form of shares.** The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the opinion of the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, at the opinion of the Shareholders, subject to the restrictions foreseen by Law.

The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all person(s) claiming a right to such share(s) has/have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

## Chapter III. - Shareholder(s)

**Art. 7. Powers of the general meetings.** The sole Shareholder exercises the powers granted by Law to the General Meeting of Shareholders. In case of plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of the Shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. The resolutions passed by such a meeting shall be binding upon all the Shareholders.

Except as otherwise required by Law or by the present Articles, all resolutions will be taken by the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by Shareholders representing at least half of the capital.

The General Meeting shall have the fullest powers to order, carry out, authorise or ratify all acts taken or done on behalf of the Company.

**Art. 8. General meeting of the shareholder(s).** The General Meeting of Shareholder or, in case of plurality of shareholders, the General Meeting of Shareholders, shall meet upon call by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors or by any person delegated to this effect by the Board of Directors. Shareholder(s) representing ten per cent of the subscribed share capital may, in compliance with the Law, request the sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors to call a General Meeting of Shareholder(s).

The Annual General Meeting shall be held in accordance with the Law at the registered office of the Company or at such other place as specified in the notice of the meeting, on the third Friday of the month of June at 14 p.m.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the Annual General Meeting shall be held on the following bank business day in Luxembourg.

Other meetings of shareholder(s) may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

Should all or any part of shares be registered shares, the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, the Shareholders shall be convened pursuant to a notice setting forth the agenda sent by registered letter at least eight days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address in the register of shareholder or, as otherwise instructed, by such shareholder.

If the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, all Shareholders, is/are present or represented and consider himself/themselves as being duly convened and informed of the agenda, the general meeting may take place without notice of meeting.

In case of plurality of shareholders, the General Meeting of Shareholders shall designate its own chairman who shall preside over the meeting. The chairman shall designate a secretary who shall keep minutes of the meeting.

The business transacted at any meeting of the shareholder(s) shall be limited to the matters contained in the agenda (which shall include all matters required by Law) and business incidental to such matters.

Each share is entitled to one vote at all General Meetings of Shareholder(s). A Shareholder may act at any meeting of shareholder(s) by giving a written proxy to another person, who need not be a shareholder.

Any Shareholder may participate at all General Meetings of Shareholder(s) by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Unless otherwise provided by Law, resolutions of the general meeting are passed by a simple majority vote of the shareholder(s) present or represented.

#### **Chapter IV. - Management, statutory auditor**

**Art. 9. Director(s).** The Company shall be managed by a sole Director in case of a sole Shareholder or by a Board of Directors composed of at least three (3) members in case of plurality of Shareholders, their number being determined by the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the General Meeting of Shareholders. Director(s) need not to be shareholder(s) of the Company. In case of plurality of shareholders, the General Meeting of Shareholders may decide to create two categories of directors (A Directors and B Directors).

The Director(s) shall be elected by the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the General Meeting of Shareholders, for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The director(s) shall be eligible for reappointment.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the general meeting of shareholders may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

**Art. 10. Meetings of the director(s).** In case of plurality of directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two directors or by any person delegated to this effect by the directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax or e-mail another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.

The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of directors are present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting, the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

**Art. 11. Powers of the director(s).** The sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors, is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, to the General Meeting of Shareholders, fall within the competence of the sole Director or, in case of plurality of directors, of the Board of Directors.

According to article 60 of the law of August 10, 1915, as amended, on commercial companies, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, shareholder or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be determined by a resolution of the sole Director, or in case of plurality of directors, of the Board of Directors.

The delegate of the Board may be appointed for the first time by the extraordinary General Meeting.

The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

**Art. 12. Corporate signature.** Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the signature of the sole Director or, in case of plurality of shareholders, by the joint signatures of any two directors of the Company or by the sole signature of the delegate of the Board of directors or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors.

In case of plurality of directors, the General Meeting may decide to create two categories of directors (category A and category B); in this case, the Company will be bound by the joint signatures of any A Director together with any B Director.

**Art. 13. Conflict of interest.** In case of a conflict of interests of a director, it being understood that the mere fact that the director serves as a director of a shareholder or of an affiliated company of a shareholder shall not constitute a conflict of interests, he must inform the Board of Directors of any conflict and may not take part in the vote but will be counted in the quorum. A director having a conflict on any item on the agenda must declare this conflict to the chairman before the meeting starts.

Any director having a conflict due to a personal interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall be obliged to inform the board thereof and to cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in the business of the meeting (but shall be counted in the quorum). At the following general meeting, before any other resolution to be voted on, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have a personal interest conflicting with that of the Company.

**Art. 14. Supervision of the Company.** The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders, shall appoint the statutory auditor(s), and shall determine their number, remuneration and term of office, which may not exceed six years.

If the Company exceeds the criteria set by article 215 of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies, the institution of statutory auditor will be suppressed and one or more independent auditors, chosen among the members of the Institut des Réviseurs d'entreprises will be designated by the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the general meeting which fixes the duration of their office, which may not exceed six years.

#### Chapter V. - Financial year, adoption of accounts, distribution of profits

**Art. 15. Financial year.** The Company's accounting year starts on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

**Art. 16. Adoption of accounts.** The annual General Meeting shall be presented with reports by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors and Statutory Auditors and shall consider and, if it thinks fit, adopt the balance sheet and profit and loss account.

After adoption of the balance sheet and profit and loss account, the Annual General Meeting may by separate vote discharge the director or, in case of plurality of directors, the directors and Statutory Auditors from any and all liability to the Company in respect of any loss or damages arising out for or in connection with any acts or omissions by or on the part of the director or, in case of plurality of directors, by or on the part of the directors and Statutory Auditors

made or done in good faith and without gross negligence. A discharge shall not be valid should the balance sheet contain any omission or any false or misleading information distorting the real state of affairs of the Company or record the execution of acts not specified in these Articles unless they have been specifically indicated in the convening notice.

**Art. 17. Distribution of profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the legal reserve shall have reached one tenth of the subscribed share capital.

The annual net profits shall be at the free disposal of the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, of the general meeting of shareholders.

Interim dividends may be paid out in accordance with the provisions of law as it may apply at the time such payment is made.

#### Chapter VI. - Dissolution and liquidation

**Art. 18. Dissolution of the Company.** In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

The net liquidation proceeds shall be distributed by the liquidator(s) to the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, to the shareholders, in proportion to their shareholding in the Company.

#### Chapter VII. - General

**Art. 19. Amendments to the articles of incorporation.** The present Articles may be amended from time to time by the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, by a general meeting of shareholders, under the quorum and majority requirements provided for by Law.

**Art. 20. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitional provisions*

1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2013.

2) The first annual general meeting of the sole shareholder shall be held in 2014.

#### *Subscription and payment*

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1.- "ACTE CO. Limited", previously named, one hundred fifty five shares . . . . .	155
2.- "BIND CO. Limited", previously named, one hundred fifty five shares . . . . .	155
Total: three hundred ten shares . . . . .	310

All the shares have been entirely paid in, so that the amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.00) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand eight hundred euro (EUR 1,800.00).

#### *General meeting of shareholders*

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to a general meeting of shareholder. After verification of the due constitution of the meeting, the meeting has adopted the following resolutions:

1. The number of directors is fixed at three (3) and the number of statutory auditors at one (1).
2. The following persons are appointed to the Board of Directors:
  - Ms Audrey PETRINI, private employee, residing professionally in L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch,
  - Mr Martin A. RUTLEDGE, chartered accountant, residing professionally in L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch,
  - Mr Patrick HALLER, private employee, residing professionally in L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
3. Is appointed delegate of the Board of Directors Mr Martin A. RUTLEDGE, previously named.
4. Is appointed statutory auditor:

“International Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l., with registered offices in L-1470 Luxembourg, 50, route d’Esch, registered at the Trade and Companies’ Register in and at Luxembourg, under section B and number 107,093.

5. The term of office of the directors, delegate of the Board of directors and of the statutory auditor shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year of 2019.

6. The registered office of the Company is set in L-1470 Luxembourg, 50, route d’Esch.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the appearing persons, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

#### Suit la traduction française:

L’an deux mille treize, le sept octobre.

Par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1.- "ACTE CO. Limited", société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques), Road Town,

ici représentée par Madame Christine PICCO, employée privée, demeurant professionnellement à L-1470 Luxembourg, 50, route d’Esch,

en vertu d’une procuration générale sous seing privé, datée du 8 février 2006,

2.- "BIND CO. Limited", société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques), Road Town,

ici représentée par Madame Christine PICCO, prénommée,

en vertu d’une procuration générale sous seing privé, datée du 8 février 2006.

Les copies des procurations prémentionnées, paraphées "ne varietur", resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdites comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu’il suit, les statuts d’une société anonyme qu’elles vont constituer entre elles:

#### Chapitre I<sup>er</sup> . - Forme, dénomination, siège social, objet, durée

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme, Dénomination.** Il est formé une société anonyme (ci-après la “Société”), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu’amendée, (ci-après la “Loi”) et par les présents statuts (ci-après les “Statuts”).

La Société comporte initialement un Actionnaire unique, propriétaire de la totalité des actions. La Société peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs Actionnaires, par suite notamment de cession ou transmission d’actions ou de création d’actions nouvelles.

La Société existe sous la dénomination de “IT Solutions (Europe) S.A.”.

**Art. 2. Siège social.** La Société a son siège social dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision de l’Administrateur unique ou, en cas de pluralité d’administrateurs, par le Conseil d’Administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l’Etranger.

Au cas où l’Administrateur unique ou, en cas de pluralité d’administrateurs, le Conseil d’Administration, estimerait que des événements extraordinaires d’ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l’activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l’étranger ont eu lieu ou sont sur le point d’avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l’étranger jusqu’à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures temporaires n’auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l’Administrateur unique ou, en cas de pluralité d’administrateurs, par le Conseil d’Administration ou par toute société ou personne à qui l’Administrateur unique ou, en cas de pluralité d’administrateurs, le Conseil d’Administration a confié la gestion journalière de la Société.

**Art. 3. Objet social.** La Société a pour objet la prise d’intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d’autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d’apport, de souscription, d’option, d’achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'Actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires, statuant comme en matière de modification des Statuts.

## Chapitre II. - Capital, Actions

**Art. 5. Capital social.** La Société a un capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,00), représenté par trois cent dix (310) actions ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) par action, entièrement libéré.

Le capital social de la Société peut, à tout moment, être augmenté ou réduit par décision de l'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'Actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires, adoptée à la manière requise pour la modification des présents Statuts.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des Actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.

**Art. 6. Forme des actions.** Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'Actionnaires, au choix des Actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

## Chapitre III. - Actionnaire(s)

**Art. 7. Pouvoirs des assemblées générales.** L'Actionnaire unique exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'Assemblée Générale des Actionnaires. En cas de pluralité d'Actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Les décisions prises à une telle assemblée engageront tous les Actionnaires.

Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, toutes les décisions seront prises par l'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'Actionnaires, par les Actionnaires représentant la moitié du capital social.

L'Assemblée Générale aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter, autoriser ou approuver tous les actes faits ou exécutés pour le compte de la Société.

**Art. 8. Assemblées générales d/des actionnaire(s).** L'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'Actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires est convoquée par l'Administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration ou par toute personne déléguée à cet effet par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration. L'/les Actionnaire(s) représentant dix pour cent du capital social souscrit peut/peuvent, conformément aux dispositions de Loi, requérir l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration de convoquer l'Actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'Actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires.

L'Assemblée Générale Annuelle se réunit, conformément à la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, le troisième vendredi du mois de juin à quatorze heures.

Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'Assemblée Générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

D'autres Assemblées Générales d'Actionnaire(s) peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation respectifs.

Si toutes les actions ou pour partie sont des actions nominatives, l'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'Actionnaires, les Actionnaires seront convoqués par un avis de convocation énonçant l'ordre du jour et envoyé par lettre recommandée au moins huit jours avant l'assemblée à tout détenteur d'actions à son adresse portée au registre des Actionnaires, ou suivant toutes autres instructions données par cet Actionnaire.

Chaque fois que l'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'Actionnaires, tous les Actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent dûment convoqués et informés de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation.

En cas de pluralité d'Actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires désigne son président qui présidera l'assemblée. Le président pourra désigner un secrétaire chargé de dresser les procès-verbaux de l'assemblée.

Les affaires traitées lors d'une Assemblée des Actionnaires seront limitées aux points contenus dans l'ordre du jour (qui contiendra toutes les matières requises par la Loi) et aux affaires connexes à ces points.

Chaque action donne droit à une voix lors de toute Assemblée Générale. Un Actionnaire peut se faire représenter à toute Assemblée Générale des Actionnaires par mandat écrit par un mandataire qui n'a pas besoin d'être Actionnaire.

Tout Actionnaire peut prendre part à toute Assemblée Générale au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à l'assemblée peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi, les décisions de l'Assemblée Générale de l'/des Actionnaire(s) sont prises à la majorité simple des voix des Actionnaires présents ou représentés.

#### Chapitre IV. - Management, commissaire aux comptes

**Art. 9. Administrateur(s).** La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul Actionnaire ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'Actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires. L'(es) administrateur(s) n'a(ont) pas besoin d'être Actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale des Actionnaires peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'Actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant(s) peut/peuvent être réélu(s).

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale des Actionnaires pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

**Art. 10. Réunions du conseil d'administration.** En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration peut choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence; auquel cas, l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a ou, à défaut, par tout administrateur.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

**Art. 11. Pouvoirs du/des administrateur(s).** L'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents Statuts ne réservent pas expressément à l'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'Actionnaires, à l'Assemblée Générale des Actionnaires, sont de la compétence de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, du Conseil d'Administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, Actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, du Conseil d'Administration.

Pour la première fois, l'administrateur-délégué peut être nommé par l'Assemblée Générale extraordinaire.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 12. Signature sociale.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration.

En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (catégorie A et catégorie B); dans ce cas, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

**Art. 13. Conflits d'intérêts.** Dans le cas d'un conflit d'intérêts d'un administrateur, entendu que le simple fait que l'administrateur soit l'administrateur d'un Actionnaire ou d'une société affiliée d'un Actionnaire ne sera pas constitutif d'un conflit d'intérêts, il doit informer le Conseil d'Administration de tout conflit d'intérêts et ne pourra pas prendre part au vote mais sera compté dans le quorum. Un administrateur ayant un conflit d'intérêts sur tout objet de l'ordre du jour doit déclarer ce conflit d'intérêts au président avant que la réunion ne débute.

Tout administrateur ayant un intérêt personnel dans une transaction soumise pour approbation au Conseil d'Administration opposé avec l'intérêt de la Société, devra être obligé d'informer le conseil et de faire enregistrer cette situation dans le procès-verbal de la réunion. Il ne pourra pas prendre part à la réunion (mais il sera compté dans le quorum). A l'assemblée générale suivante, avant toute autre résolution à voter, un rapport spécial devra être établi sur toutes transactions dans lesquelles un des administrateurs peut avoir un intérêt personnel opposé à celui de la Société.

**Art. 14. Surveillance de la Société.** Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires. L'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'Actionnaires, l'assemblée générale des Actionnaires, désignera le ou les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

Dans le cas où la Société dépasserait les critères requis par l'article 215 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'institution du commissaire aux comptes sera supprimée et un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'institut des réviseurs d'entreprises, seront désignés par l'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'Actionnaires, par l'assemblée générale qui fixera la durée de leur mandat qui ne pourra pas excéder six années.

## Chapitre V. - Année sociale, adoption des états financiers, affectation

**Art. 15. Année sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16. Adoption des états financiers.** Chaque année, lors de l'Assemblée Générale Annuelle, l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration, présentera à l'assemblée pour adoption les Etats Financiers concernant l'exercice fiscal précédent et l'Assemblée examinera et, si elle le juge bon, adoptera les Etats Financiers.

Après adoption des Etats Financiers, l'Assemblée Générale Annuelle se prononcera, par vote séparé, sur la décharge à donner à l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, aux administrateurs et au Commissaire, pour tout engagement de la Société, résultant de ou relatif à toute perte ou dommage résultant de ou en connexion avec des actes ou omissions faits par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par les Administrateurs, les responsables et le Commissaire, effectués de bonne foi, sans négligence grave. Une décharge ne sera pas valable si le bilan contient une omission ou une information fautive ou erronée sur l'état réel des affaires de la Société ou reproduit l'exécution d'actes non permis par les présents statuts à moins qu'ils n'aient été expressément spécifiés dans l'avis de convocation.

**Art. 17. Affectation des bénéfices annuels.** Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital social souscrit.

L'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'Actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires, dispose librement du bénéfice net annuel.

Des dividendes intérimaires peuvent être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi au moment où le paiement est effectué.

### Chapitre VI. - Dissolution, liquidation

**Art. 18. Liquidation de la Société.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs qui pourront être des personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Le produit net de la liquidation sera distribué par le(s) liquidateur(s) à l'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'Actionnaires, aux Actionnaires, proportionnellement à leur participation dans le capital social.

### Chapitre VII. - Dispositions générales

**Art. 19. Modification des statuts.** Les présents Statuts pourront être modifiés périodiquement par l'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'Actionnaires, par une assemblée générale des Actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.

**Art. 20. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2013.
- 2) La première assemblée générale annuelle de l'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité des Actionnaires, l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, aura lieu en 2014.

#### Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- "ACTE CO. Limited", prénommée, cent cinquante-cinq actions . . . . .	155
2.- "BIND CO. Limited" prénommée, cent cinquante-cinq actions . . . . .	155
Total: trois cent dix actions . . . . .	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,00) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont évalués à environ mille huit cents euros (EUR 1.800,00).

#### Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les Actionnaires, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunies en assemblée générale. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et le nombre des commissaires à un (1).
2. Les personnes suivantes ont été nommées comme membres du Conseil d'Administration:
  - Madame Audrey PETRINI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch,
  - Monsieur Martin A. RUTLEDGE, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch,
  - Monsieur Patrick HALLER, employé privé, demeurant professionnellement à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
3. Est nommé administrateur-délégué Monsieur Martin A. RUTLEDGE, prénommé.
4. Est nommée commissaire:
  - "International Corporate Services (Luxembourg) S.à r.l.", ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 107.093.

5. Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire prendront fin lors de l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de la Société en 2018.

6. L'adresse du siège social de la Société est établie à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la représentante des comparantes, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. PICCO, E. SCHLESSER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 octobre 2013. Relation: LAC/2013/46010. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Référence de publication: 2013147430/541.

(130179759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2013.

---

### **Structura, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 98.987.

L'an deux mille treize, le vingt septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Le conseil d'administration de STRUCTURA, une société anonyme, sous la forme d'une société d'investissement à capital variable, ayant son siège à L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer, établie à Luxembourg suivant acte notarié en date du 12 février 2004, publié au Mémorial des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 271 du 8 mars 2004, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B98.987 (le «RCSL»);

Le conseil d'administration d'AMUNDI FUNDS, une société anonyme, sous la forme d'une société d'investissement à capital variable, ayant son siège à L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer, établie à Luxembourg le 18 juillet 1985 comme fonds commun de placement et transformée en société d'investissement à capital variable suivant acte notarié en date du 15 mars 1999, publié au Mémorial des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 298 du 28 avril 1999, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B68.806 (le «RCSL»);

Les deux sociétés sont dûment représentées, en conformité avec la délégation de pouvoirs donnée par le conseil d'administration de Structura en vertu d'une résolution circulaire en date du 29 mai 2013 et par le conseil d'administration d'Amundi Funds en vertu d'une résolution circulaire en date du 29 mai 2013, par la société Amundi Luxembourg, ayant son siège social à Luxembourg, 5 allée Scheffer L-2520, elle-même représentée par Madame Betty Weissenbacher, Assistante Juridique, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5 allée Scheffer L-2520 en vertu d'une procuration en date du 6 septembre 2013,

Les résolutions circulaires et la procuration, signées ne varietur par la comparante et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant ès-qualité, a requis le notaire instrumentant de constater comme-suit:

I. Que le conseil d'administration de Structura a décidé le 29 mai 2013 et le conseil d'administration d'Amundi Funds a décidé le 29 mai 2013 (une copie de chacune de ces résolutions circulaires du conseil d'administration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement):

(i) de procéder à la fusion, telle que prévue à l'article 1, point 20) a), de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, par absorption (la «Fusion») par laquelle le compartiment de la Société: Structura - Asian Local Debt (ci-après le «Compartiment Absorbé») a été respectivement fusionné dans Amundi Funds – Bond Asian Local Debt (ci-après, le «Compartiment Absorbant»), compartiment d'Amundi Funds, conformément aux dispositions des articles 65 et suivants de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «Loi de 2010»); et

(ii) que la Fusion a pris effet le 20 septembre 2013 à l'égard des actionnaires du Compartiment Absorbé et Absorbant (la «Date de Prise d'Effet»).

II. Qu'en conséquence de la Fusion du Compartiment Absorbé de Structura dans le Compartiment Absorbant d'Amundi Funds, le Compartiment Absorbé a cessé d'exister.

III. Qu'à la lumière des considérations ci-avant sous I. et II., les conseils d'administration ainsi représentés demandent au notaire soussigné de constater officiellement que, conformément à l'article 66 (4), paragraphe 4 de la Loi de 2010, lu conjointement avec l'article 65 de ladite loi, la Fusion a pris effet le 20 septembre 2013.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture de l'acte, la comparante susmentionnée, connue du notaire par ses noms, prénoms, état civil et résidence, a signé avec nous, le soussigné notaire, le présent acte.

Signé: B. WEISSENBACHER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 septembre 2013. Relation: LAC/2013/44032. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 22 octobre 2013.

Référence de publication: 2013148356/53.

(130180639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2013.

---

**Pacific Mezz Investco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 156.397.

---

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013:*

L'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Nomination de M. Ian Kent, résidant professionnellement au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, né le 3 décembre 1976 à Birmingham, Royaume - Uni en qualité de gérant avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013 et pour une durée indéterminée (en remplacement de M. Dominique Ransquin, démissionnaire).

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 20 août 2013:*

L'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Nomination de Mme Elaine Chan Wei-Hsing, résidant professionnellement au 168, Robinson Road #37-01 Capital Tower, Singapour - 068912, Singapour née le 13 septembre 1973 à Singapour, en qualité de gérant avec effet au 20 août 2013 et pour une durée indéterminée (en remplacement de Mme Deanna Ong Aun Nee, démissionnaire).

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

- Mme Elaine Chan Wei - Hsing, gérant A
- Mme Tara Nicklin, gérant A
- M. Michael Kidd, gérant B
- M. Ian Kent, gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013150020/26.

(130182847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Relda S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 152.220.

---

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Fiduciaire WBM*

*Experts comptables et fiscaux*

*Signature*

Référence de publication: 2013154961/13.

(130189228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

---